



2007



REGLEMENT DU LOTUS EN BEARN 2007

A l'attention des participants

Le Lotus en Béarn 2007 est une manifestation de loisir dont le but est de rassembler durant 4 jours, du 13 au 16 juillet, un grand nombre de membres du Club Lotus France et leurs amis.

En 2007 nous serons près de 100 autos et 180 participants.

Cette manifestation est organisée par la région sud-ouest du Club Lotus France et s'inscrit en qualité de meeting officiel national du Club Lotus France.

Les organisateurs (les GO) sont tous bénévoles, ils sont au nombre de 10. De plus certains d'entre vous contribueront en aidant à assurer la sécurité de l'accès à la piste et l'accueil des participants.

L'organisation et ses GO :

- Organisation générale : Alain BODIN, tel 06 87 11 52 12.
- Accueil et info tourisme : Béatrice BRANDALISE, tel 06 77 05 53 09
- Circuits gestion pistes : Jérôme SOUDAY, tel 06 15 49 39 39
- Rallye des Cimes : Christian FOURCADE, tel 06 20 81 40 56
- Rallye Impérial et conseils pilotage piste : Christian ARQUE, tel 06 08 48 75 37
- Reporter général : Anthony BRANDALISE, tel 06 31 97 97 08

Les groupes et leur GO

- Animation du groupe 340R : Félix BERNARD, tel 06 61 42 36 56
- Animation du groupe Elise : Jacques MOLESTI, tel 06 33 06 4316
- Animation du groupe Exige : François MOLESTI, tel 06 07 15 02 23
- Animation du groupe Classiques : Patrick CHANU, tel 06 14 16 37 79
- Animation du groupe Exception : Alain BODIN, tel 06 87 11 52 12

Votre valisette

Une valisette, vous sera donnée comprenant les bracelets circuits, les passes repas, autocollants, cartes, road book, plaque de rallye, règlement, documentations diverses, cadeaux... Le contenu de la valisette est fonction des inscriptions de votre engagement.

Pour recevoir cette valisette vous devrez avoir réglé le solde de votre engagement et dûment complété les décharges de responsabilité pour autant de personnes que vous engagez (conducteur, conducteur occasionnel passagers et autres accompagnants).

Votre valisette est conforme à votre engagement et la personne qui vous la distribue n'y peut rien de plus.

Votre GO animateur

Deux indicateurs à retenir : votre n° d'engagement, et le nom de votre animateur de groupe.

Pour tous changements, ajout, suppression des prestations ou modification du nom ou du nombre de Passagers/accompagnants et/ou vous devrez contacter votre GO animateur (voir ci-dessus).

Dans tous les cas si vous avez un changement de programme, une suggestion, une réclamation, un compliment,... contactez votre GO animateur.

La Sécurité sur routes (rallyes et parcours de liaisons circuits)

Véhicule et équipement : Outre une auto en bon état, notamment freins, pneus, éclairage, les accessoires de sécurité suivants sont les bienvenus : triangle de pré signalisation, gilet jaune/orangé fluo et un extincteur.

Avant de partir : Vous devez avoir lu, signé et approuvé le présent REGLEMENT (2 pages) du Lotus en Béarn 2007, la décharge « PILOTE » et fait lire et signer à vos passager et accompagnants autant de décharges « ACCOMPAGNANT » que de personnes que vous comptez faire venir sur les circuits.

Vous devez apposer votre plaque de rallye à l'avant de votre auto, votre numéro d'engagement sur la porte gauche au niveau du rétroviseur ou bien en haut à gauche de votre pare-brise, disposer du permis de conduire et d'une assurance valide et écouter le briefing.

Afin de faciliter la tâche des GO pour chaque départ une proposition d'ordre vous sera faite. Cependant afin de faire route avec des amis vous pouvez intervenir pour partir un peu plus tard. Les personnes qui ne sont pas présentes au moment prévu de leur départ prendront la suite de la file.

Un GO vous donnera le feu vert du départ : Attention ces rallyes et parcours de liaisons sont touristiques. Vous devez respecter le code de la route français et les règles d'environnement. Chacun roule à son allure en respectant la réglementation. La courtoisie est la bienvenue.

Le départ cadencé de 2 autos chaque minute à pour but de fluidifier la circulation et éviter des bouchons. Chacun peut s'arrêter, faire des pauses ou bon lui semble, dans la mesure où son auto est bien stationnée. Il vous est demandé de gêner le moins possible la circulation des autres usagers de la route et aussi des participants. Nous vous recommandons d'être attentif aux cyclistes particulièrement en descente de col et aux animaux sur la chaussée notamment en montagne.

Difficultés : En cas d'accident le Club Lotus France se dégage de toute responsabilité et n'est tenu à aucun dépannage. Vous devez signaler votre auto (warning, triangle de pré signalisation, personne incitant au ralentissement,...) et prévenir votre compagnie d'assurance / assistance pour amener votre auto dans un garage. Vous prévenez aussi votre GO animateur pour organiser la suite de votre séjour (place passager dans un autre véhicule et conséquence sur votre engagement). Si vous n'avez que des petits problèmes techniques les Organisateurs et les autres membres du Club Lotus France feront leur maximum pour vous accompagner techniquement et dans tous les cas moralement.

La sécurité sur les circuits

Véhicule et équipement : votre auto doit présenter toutes garanties concernant son état et son fonctionnement. Pour toutes les autos le port du casque et la ceinture ou harnais est obligatoire pour le pilote et le passager. De plus pour les autos de compétition la combinaison gants et bottines ignifugés sont obligatoires, (le casque doit être intégral si l'auto n'a pas de pare-brise). Un extincteur est souhaitable.

Avant de prendre la piste : Vous devez avoir lu, signé et approuvé le présent REGLEMENT (2 pages) du Lotus en Béarn 2007, la décharge « PILOTE » et fait lire et signer à vos passager et accompagnants autant de décharges « ACCOMPAGNANT » que de personnes que vous comptez faire venir sur les circuits.

Vous devez apposer votre numéro d'engagement sur la porte gauche au niveau du rétroviseur ou bien en haut à gauche de votre pare-brise, disposer du permis de conduire et d'une assurance valide et écouter le briefing.

Voie des stands : L'accès est interdit aux enfants de moins de 16 ans et aux animaux. La manipulation d'essence y est interdite. Vous devez limiter votre vitesse à 50km/h dans la voie des stands. Les circuits d'Arnos et Nogaro se parcourent dans le sens des aiguilles d'une montre, l'utilisation de la marche arrière est interdite, sauf pour raison de sécurité.

Feux et signalisation : L'utilisateur s'engage à respecter les feux d'accès et les drapeaux d'accès à la piste à la piste depuis la voie des stands. Lorsque qu'il est sur la piste l'utilisateur s'engage à respecter les feux et les drapeaux lui indiquant de ralentir, s'arrêter, rentrer aux stands, de l'état de la piste ... L'utilisateur doit se conformer aux décisions du chef de piste

Difficultés : Si vous sortez de la piste sur une zone de dégagement, vous ne pouvez vous repositionner en piste qu'après avoir pris la précaution de vous assurer qu'aucun autre utilisateur n'arrive. Dans tous les cas les véhicules en piste sont prioritaires. En cas de problèmes mécaniques en piste immobilisez votre auto en zone sûre, hors de la piste et à l'opposé de la trajectoire, et attendez le personnel de piste en restant dans le véhicule (sauf en cas de feu, fumée, etc.). Si votre véhicule est accidenté ou est dans une position dangereuse, quittez-le et attendez derrière le mur ou le rail de sécurité. Si vous n'avez que des petits problèmes techniques les Organisateurs et les autres membres du Club Lotus France feront leur maximum pour vous accompagner techniquement et moralement.

Suspensions

Le non respect d'une des dispositions de ce règlement pourra entraîner la suspension partielle ou exclusion totale d'un engagé, ou tout autre participant qui ne respecterait pas ce règlement. Aucun remboursement ni aucune indemnisation ne seront effectués. L'Organisation ayant déjà engagé vos frais de votre séjour (hôtels, restaurants, circuits, autres frais).

Pour cause de véhicule indisponible ou autres motifs, aucun remboursement ne sera effectué pour la journée en cours y compris l'hôtel, les jours suivant seront remboursés partiellement un mois après la manifestation.

L'engagé s'engage à respecter ce règlement (2 pages) et à informer chaque personne placée sous sa responsabilité (passager, accompagnants,...) des procédures et règlements liés aux circuits, rallyes et organisation du LOTUS EN BEARN 2007.

Nom _____ Prénom _____ fait à _____, le _____ 2007

Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé les 2 pages »

Tel 06 87 11 52 12 Fax 05 61 74 34 52 Club Lotus France Sud Ouest. 17, rue des Ecoles 31240 SAINT-JEAN
lotusenbeam@yahoo.fr <http://www.club-lotus.fr> <http://beam.autosdexception.com>